

À Monsieur le Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale

DSDEN du Gard
58, rue Rouget De Lisle
30030 NIMES

Objet : Organisation du retour à l'école le 11 mai

Monsieur le directeur académique,

En ce lundi 4 mai, dans un contexte tendu par une communication ministérielle selon nous précipitée, nous vous demandons Monsieur le Directeur académique de contribuer à remettre de la sérénité dans notre institution.

1. La décision de bon sens, serait de reporter au 18 mai, à minima, la rentrée des élèves dans toutes les écoles du Gard afin de laisser aux équipes présentes physiquement à partir du 11 mai le soin de préparer pendant une semaine une organisation respectueuse des préconisations. Comment peut-on demander à des enseignants d'organiser une reprise sans être présents physiquement sur leur école pendant plusieurs jours ?

Comment les parents peuvent-ils se prononcer sur un retour de leur enfant à l'école aujourd'hui si on ne leur a pas communiqué les modalités d'accueil ? Nous ne sommes même pas en mesure de leur garantir que les masques auront été livrés jeudi 7 mai. Ils veulent également savoir si la cantine fonctionnera, si le travail à distance sera maintenu dans les mêmes conditions, etc. Des questions qui se multiplient au fil des heures et pour lesquelles, nous-mêmes, enseignants et directeurs n'avons pas de réponse précise.

2. Ce report vous permettrait d'adresser aux écoles via les circonscriptions, la version définitive et officielle du protocole sanitaire national accompagnée d'éléments de cadrage précis sur le modèle d'une note de rentrée, répondant aux questions qui se posent forcément ce matin aux équipes, notamment sur nos responsabilités...
3. Nous vous demandons de libérer les directrices et directeurs du Gard sans décharge d'enseignement du suivi pédagogique de leurs propres élèves du 4 au 7 mai 2020 pour qu'elles et ils aient les mains libres pour lister les questions et les problématiques qui surviennent dans la perspective du 11 mai. Les moyens de remplacement pourraient prioritairement prendre en charge le suivi pédagogique des directeurs non déchargés puis graduellement vers les niveaux de décharge inférieurs (1/4, 1/3 et 1/2 décharges)."

Restant disponible pour tout échange éventuel à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le directeur académique, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Olivier DUSSERRE-TELMONT
Secrétaire Départemental du SE-Unsa

